

Good evening / bonsoir -

**The following statement is being sent on behalf of Hon. René Legacy, Minister of Finance and Treasury Board:**

On July 29, 2025, government, as the employers, received an order from the Labour and Employment Board (LEB) with respect to a complaint filed by CUPE 2745 on behalf of its membership.

Given that the LEB order did not contain any reasons, the employer deferred any decision on next steps until the rationale on the decision was released by the LEB. Those reasons were released last Wednesday, August 13.

Following a review of the decision, today, government has filed with the Court of King's Bench, an application for Judicial Review and a stay of the decision of the LEB.

In order to be transparent, should a stay not be granted, government intends to proceed with the layoffs of the library workers again once we are legally in a position to do so.

New Brunswickers were clear that we need to do things differently to improve reading and math scores and curb chronic absenteeism. To do that, the Department of Education and Early Childhood Development asked districts for a plan that would put more resources toward stabilizing our classrooms. Those plans do not include library workers as they do not provide direct support to students.

Government's focus remains on staffing classrooms with the intention of providing students the best education possible.

**La déclaration suivante est envoyée au nom de l'honorable René Legacy, ministre des Finances et du Conseil du Trésor:**

Le 29 juillet 2025, le gouvernement, en tant qu'employeur, a reçu une ordonnance de la Commission du Travail et de l'Emploi (CTE) concernant une plainte déposée par le SCFP 2745 au nom de ses membres.

Étant donné que l'ordonnance de la CTE ne contenait aucune justification, l'employeur a reporté toute décision concernant les prochaines étapes jusqu'à ce que la CTE publie les motifs de sa décision. Ces motifs ont été publiés mercredi dernier, le 13 août.

Après avoir examiné la décision, le gouvernement a déposé aujourd'hui auprès de la Cour du Banc du Roi une demande de contrôle judiciaire et de suspension de la décision de la CTE.

Dans un souci de transparence, si la suspension n'est pas accordée, le gouvernement a l'intention de procéder à nouveau au licenciement des employés de bibliothèque dès que nous serons légalement en mesure de le faire.

Les Néo-Brunswickois ont clairement indiqué que nous devons changer notre façon de faire pour améliorer les résultats en lecture et en mathématiques et réduire l'absentéisme chronique. Pour ce faire, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a demandé aux districts de présenter un plan visant à consacrer davantage de ressources à la stabilisation de nos salles de classe. Ces plans n'incluent pas les employés des bibliothèques, car ceux-ci n'apportent pas de soutien direct aux élèves.

Le gouvernement continue de mettre l'accent sur la dotation en personnel des salles de classe dans le but d'offrir aux élèves la meilleure éducation possible.

Merci, thank you.

Alycia

Alycia Bartlett  
Director of Communications | Directrice des communications  
Finance & Treasury Board | Finances et Conseil du Trésor  
Energy | Énergie